

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série FNB du Fonds ressources Ninepoint (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Ninepoint Partners LP au 1 866 299-9906 ou à l'adresse [invest@ninepoint.com](mailto:invest@ninepoint.com), ou visitez le [www.ninepoint.com/fr](http://www.ninepoint.com/fr).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

\* Le 2 septembre 2025, Ninepoint Partners LP (le « gestionnaire ») changera le nom du fonds, qui deviendra « Fonds d'évolution minière Ninepoint », et l'objectif de placement du fonds sera modifié pour correspondre à l'objectif de placement énoncé ci-dessous à la rubrique « Dans quoi le fonds investit-il? ». À l'heure actuelle, l'objectif de placement du fonds est le suivant : « Le fonds a comme objectif de placement de tenter d'obtenir une croissance du capital à long terme. Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres rattachés à des titres de capitaux propres de sociétés au Canada et partout dans le monde qui exercent, directement ou indirectement, des activités dans le secteur des ressources naturelles. »

**BREF APERÇU**

<b>Date de création de la série :</b>	27 août 2025	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Ninepoint Partners LP
<b>Valeur totale du fonds au 30 juin 2025 :</b>	23,40 millions \$	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Ninepoint Partners LP
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	Cette information n'est pas disponible parce que la série FNB du fonds est nouvelle.	<b>Distributions :</b>	Annuelles, en décembre

**Information sur les opérations (12 mois se terminant le 30 juin 2025)**

<b>Symbole boursier :</b>	NMNG	<b>Volume quotidien moyen :</b>	Cette information n'est pas disponible parce que la série FNB du fonds est nouvelle.
<b>Bourse :</b>	Bourse de Toronto	<b>Nombre de jours de négociation :</b>	Cette information n'est pas disponible parce que la série FNB du fonds est nouvelle.
<b>Monnaie :</b>	Dollars canadiens		

**Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 30 juin 2025)**

<b>Cours du marché :</b>	Cette information n'est pas disponible parce que la série FNB du fonds est nouvelle.	<b>Écart acheteur-vendeur moyen :</b>	Cette information n'est pas disponible parce que la série FNB du fonds est nouvelle.
<b>Valeur liquidative :</b>	Cette information n'est pas disponible parce que la série FNB du fonds est nouvelle.		

**DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?**

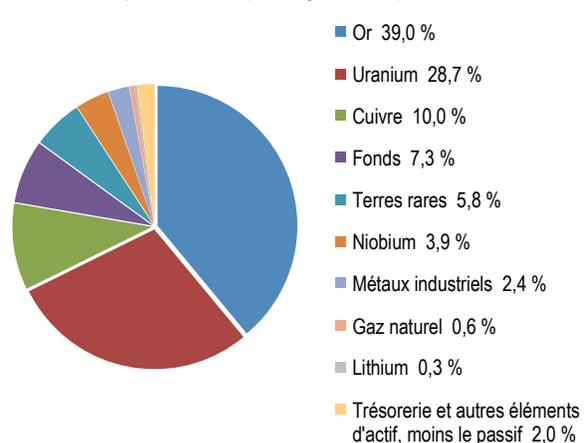
L'objectif de placement du fonds est de tenter d'obtenir une croissance du capital à long terme. Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres mondiaux de sociétés qui participent directement ou indirectement au secteur minier et des métaux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

**Dix principaux placements (au 30 juin 2025)**

1. CanAlaska Uranium Limited	9,1 %
2. Corporation Cameco	8,6 %
3. Fonds énergie Ninepoint, série I	7,3 %
4. Lundin Gold Inc.	6,1 %
5. Lynas Rare Earths Limited	5,8 %
6. NexGen Energy Limited	5,1 %
7. Freeport-McMoRan Inc.	5,0 %
8. K92 Mining Inc.	4,9 %
9. G Mining Ventures Corporation	4,7 %
10. Collective Mining Limited	4,2 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements</b>	<b>60,8 %</b>
<b>Nombre total de placements</b>	<b>33</b>

**Répartition des placements (au 30 juin 2025)**



**QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?**

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

**NIVEAU DE RISQUE**

Ninepoint Partners LP estime que la volatilité de ce fonds est **élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC? » dans le prospectus simplifié du fonds.

**AUCUNE GARANTIE**

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du fonds, calculé en fonction de la valeur liquidative du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série FNB du fonds est nouvelle.

**Rendements annuels**

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série FNB du fonds est nouvelle.

**Meilleur et pire rendement sur 3 mois**

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts de série FNB du fonds sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série FNB du fonds est nouvelle.

**Rendement moyen**

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série FNB du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série FNB du fonds est nouvelle.

## NÉGOCIATION DES PARTS DE SÉRIE FNB

Les séries négociées en bourse détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des séries négociées en bourse :

### Établissement du prix

Les séries négociées en bourse ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

### Cours du marché

- Les séries négociées en bourse sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements d'un fonds peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts négociées en bourse. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts négociées en bourse si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée écart acheteur-vendeur.
- En général, plus cet écart est petit, plus la série négociée en bourse est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

### Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les séries négociées en bourse ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements d'un fonds à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

### Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts négociées en bourse au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts négociées en bourse.

### Moment de l'opération

En général, le cours du marché des séries négociées en bourse fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

## À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le fonds convient aux investisseurs qui cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme et qui ont une tolérance au risque et à la volatilité élevée. Les investisseurs devraient pouvoir tolérer un risque de placement élevé et investir à long terme.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

## UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (c.-à-d. revenu ou gains en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FNB du fonds. Les frais, y compris les commissions, peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les séries, les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de série FNB du fonds. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des fonds sans commission ou exigent un investissement minimal.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du fonds sont composés des frais de gestion, de la prime d'encouragement, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série correspondent à 1,00 % de sa valeur. Puisque la série est nouvelle, ses frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore disponibles.

**Prime d'encouragement**

Le fonds verse à Ninepoint Partners LP annuellement une prime d'encouragement correspondant à 10 % du montant par lequel le rendement de la série dépasse le rendement de l'indice MSCI World IMI Selected Metals & Mining and Coal & Consumable Fuels 5% Capped (en dollars canadiens)\*, multiplié par la valeur liquidative de la série. Si le rendement de la série au cours d'une année est inférieur au rendement de l'indice de référence (l'« insuffisance »), alors aucune prime d'encouragement ne sera payable au cours de toute année subséquente tant que le rendement de la série, sur une base cumulative, n'aura pas dépassé le montant de l'insuffisance.

\* Avec prise d'effet le 2 septembre 2025, le fonds modifiera son indice de référence, lequel était un indice de référence mixte composé à 50 % du rendement quotidien de l'indice de rendement global plafonné des matériaux S&P/TSX (ou de tout indice qui le remplace) et à 50 % du rendement quotidien de l'indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX, et le calcul de la prime d'encouragement à l'égard du fonds sera réinitialisé. Ce changement a été apporté par suite d'une modification de l'objectif de placement, comme il est décrit ci-dessus.

**Commission de suivi**

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de série FNB du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard de la série FNB du fonds.

**ET SI JE CHANGE D'IDÉE?**

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

**RENSEIGNEMENTS**

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Ninepoint Partners LP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

Ninepoint Partners LP  
Royal Bank Plaza, Tour Sud  
200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27  
Toronto (Ontario) M5J 2J1

Téléphone : 416 943-6707

Télécopieur : 416 628-2397

Courriel : [invest@ninepoint.com](mailto:invest@ninepoint.com)

Site Web : [www.ninepoint.com/fr](http://www.ninepoint.com/fr)

Sans frais : 1 866 299-9906